

HUITIÈME HOMÉLIE

Sur ces paroles de la Genèse : «Dieu se promenait dans le paradis à l'heure de midi.» (Gen 3,8) qu'il faut l'abstenir des serments.

1. Vous avez vu naguère comment l'Écriture tout entière nous ranime et nous console, alors même qu'elle revêt une forme purement historique. Assurément ces paroles : «Au commencement Dieu créa le ciel et la terre,» ne sont que l'exposition d'un fait, et cependant nous vous avons démontré qu'elles renferment les consolations les plus abondantes. C'est d'abord cette double table que le Seigneur a dressée pour nous, en mettant à notre disposition la terre et la mer; ce sont ces deux flambeaux, le soleil et la lune, qu'il a allumés sur nos têtes; c'est le jour et la nuit qu'il a destinés, l'un au travail, l'autre au repos. La nuit, en effet, ne nous est pas moins utile que le jour. Je vous rappellerai à ce propos ce que je vous ai dit des arbres à fruit, et de ceux qui n'en portent pas. Ces derniers nous sont aussi utiles que les premiers, en ce qu'ils nous dispensent de nous servir de ceux-ci pour la construction de nos édifices. De même les animaux féroces et les bêtes sauvages ne nous sont pas moins utiles que les animaux domestiques. La crainte qu'ils nous inspirent nous fait rechercher les villes : elle nous rend plus prudents, et elle resserre les liens qui nous unissent à nos semblables. Parmi ces animaux indomptés, les uns exercent notre courage, les autres guérissent nos maux, car ils fournissent aux médecins plusieurs de leurs remèdes : enfin tous nous remettent en mémoire le péché d'origine. Lorsque j'entends ces mots : «Votre présence jettera dans la frayeur tous les animaux de la terre,» (Gen 9,2) et que je vois ce privilège aboli, je songe au péché qui, nous rendant incapables d'inspirer de la frayeur, a restreint notre empire, et je gagne en vertu et en sagesse, en voyant les dommages dont le péché a été pour nous le principe.

De même donc, comme je vous le disais précédemment, que toutes les choses dont nous avons parlé, et bien d'autres encore connues de ce Dieu qui les a faites, concourent à la conservation de notre existence, de même, la nuit ne nous est pas moins avantageuse que le jour, en nous reposant de nos fatigues, et en apportant un remède à nos maladies. Souvent les médecins, malgré leurs diverses tentatives, malgré les remèdes nombreux qu'ils prescrivent, ne peuvent délivrer le malade de ses maux. Le sommeil, survenant à l'improviste, dissipe tout le mal et met un terme à une infinité de souffrances.

Ce ne sont pas seulement les douleurs corporelles que la nuit parvient à soulager; elle soulage encore les douleurs de l'âme, en ramenant le calme dans les cœurs affligés. Un père a perdu son fils. Vainement lui offre-t-on mille consolations; il ne cesse de pleurer et de gémir. La nuit arrivée, il cède à la puissance du sommeil, il ferme ses paupières, et il est soulagé quelques instants des tourments qu'il endure pendant le jour.

Mais revenons au sujet qui nous a conduits à ces réflexions. Je comprends bien la curiosité qui vous presse à cet endroit : vous désirez tous apprendre la raison pour laquelle ce livre sacré n'a pas été écrit dès le commencement; mais je ne crois pas que ce soit encore le temps de satisfaire en ce point vos désirs. Et pourquoi donc ? c'est que nous sommes à la fin de la semaine, et je redoute de toucher à une question dont il me faudrait suspendre aussitôt l'examen. Pour la traiter convenablement nous aurions besoin de plus d'un jour, et il serait nécessaire de ne la perdre jamais de vue : aussi en différerons-nous encore la solution. Ne le trouvez pas mauvais cependant, car nous vous paierons avec usure la dette que nous avons contractée, obéissant eu cela même à nos propres intérêts. Maintenant nous vous parlerons de ce que nous avons passé hier sous silence. Qu'avons-nous donc passé hier sous silence ? ces paroles de l'Écriture : «Dieu se promenait vers le milieu du jour dans le paradis.» (Gen 3,8) Que voulez-vous dire : Dieu se promenait ? Non, Dieu ne se promenait pas. Comment le ferait-il lui qui est présent partout et qui remplit toutes choses ? S'il inspira une semblable créance à Adam, c'était pour qu'il rentrât en lui-même, pour qu'il ne se livrât pas à une dangereuse sécurité, et pour qu'il implorât l'indulgence du Seigneur en fuyant et en se cachant, avant de l'implorer par des paroles. Les prévenus que l'on traduit à la barre du tribunal, pour y rendre compte de leurs crimes, se présentent devant leurs juges la tristesse et l'abattement sur le front, les vêtements souillés et en désordre, afin que leur maintien implore en leur faveur pardon et miséricorde. Il en fut ainsi pour Adam. Il fallait qu'il comparût devant son juge dans une attitude digne de compassion. Voilà pourquoi Dieu le prévient et jette l'effroi dans son cœur.

L'homme donc comprit que l'on marchait près de lui. Mais comment arriva-t-il à penser que ces pas étaient les pas de Dieu même ? Telle est la condition des coupables : tout éveille leurs soupçons; une ombre les fait trembler; un léger bruit les épouvante. S'ils entendent des

HUITIÈME HOMÉLIE

pas, c'est vers eux qu'ils sont dirigés. Des personnes courent à des affaires d'une tout autre nature : ils les voient, et ils s'imaginent qu'elles s'acharnent à leur poursuite. On s'entretiendra sur diverses choses : si la conscience nous reproche quelque crime, nous penserons être le sujet de la conversation.

2. Voilà ce qu'est le péché : il nous trahit, quand personne ne nous met en cause; il nous condamne, quand personne ne nous accuse; il nous rend craintifs et timides, tandis que la justice inspire des sentiments tout opposés. Écoutez l'Écriture exprimant lâcheté du pécheur et la confiance du juste. «L'impie, dit-elle, s'enfuit, quoique personne ne le poursuive.» (Pro 28,1) Pourquoi s'enfuit-il, si personne ne le poursuit ? C'est qu'il a au dedans quelque chose qui le presse, sa conscience, qui ne cesse de l'accuser, et qui le suit en tous lieux. De même qu'il ne saurait se fuir lui-même, il ne saurait fuir davantage le juge qui le presse intérieurement. En quelque endroit qu'il aille, il sent le fouet du remords, et il porte avec lui son incurable blessure.

Il n'en est pas ainsi du juste. Remarquez ces paroles qui le dépeignent : «L'assurance du juste est comme celle du lion.» (Pro 28,1) Telle était l'assurance d'Elie. Le roi s'étant avancé vers lui, et lui disant : «Pourquoi pervertissez-vous Israël ?» Il lui répondit avec fermeté : «Ce n'est pas moi qui pervertis Israël; c'est vous et la maison de votre père.» (III Roi 18,17-18) Oui, le juste eut alors l'assurance du lion. Il ne faiblit pas plus devant un monarque, que le lion devant le plus faible des animaux. Et cependant le monarque avait la pourpre pour vêtement. Mais, quoique Elie ne fût couvert que d'une peau grossière, son vêtement était plus honorable que la pourpre royale. Avec sa pourpre, Achab attira sur Israël une famine funeste. Avec la peau qui le couvrait, le prophète dissipa de terribles fléaux : c'est ce manteau qui divisa les eaux du Jourdain, et qui fit d'Elisée un second Elie.

Ô vertu des saints, que vous êtes admirable ! Non seulement leurs paroles, non seulement leurs corps, mais leurs vêtements eux-mêmes méritent à jamais la vénération de toute créature. Le manteau d'Elie ouvre au sein des flots du Jourdain un passage. La chaussure des trois jeunes Hébreux ne craint rien du contact des flammes. Avec un peu de bois, Elisée change la saveur des eaux. La verge de Moïse sépare les eaux de la mer Rouge, et fait jaillir une source d'un rocher. Les vêtements de Paul dissipent les maladies; l'ombre de Pierre met en fuite la mort; les cendres des martyrs chassent les esprits du mal. Aussi les saints agissent-ils en tout avec l'assurance que montrait Elie. Le prophète ne s'arrêtait pas au diadème et à l'appareil de la majesté royale : il voyait à travers cet extérieur une lune couverte de haillons, dans un état hideux et repoussant, et plus misérable que le dernier des accusés. Il voyait un captif et un esclave des passions : et c'est pour cela qu'il ne tint aucun compte de sa puissance. Achab se montrait à lui comme un roi de théâtre, et non comme un roi véritable. A quoi sert l'abondance des biens extérieurs, lorsque l'on est intérieurement en proie à une pauvreté affreuse ? Que craindre de la pauvreté extérieure, lorsqu'on possède en abondance les biens de l'âme ?

C'était aussi un lion que le bienheureux Paul. Un seul de ses cris ébranle les fondements de la prison où il est renfermé; ses paroles, plus puissantes que les dents du lion, brisent ses chaînes. (Ac 16,26) A cause de cela, il ne faudrait pas seulement donner aux saints le nom de lions; il faudrait leur donner un nom encore plus expressif. Le lion tombe souvent dans les pièges qui lui sont tendus, et il se voit dépouillé de sa puissance; mais c'est principalement dans la captivité que les saints se montrent redoutables. Rappelez-vous Paul ébranlant les murs de sa prison, brisant les fers des captifs, enchaînant le geôlier et le maîtrisant par la sainteté de sa parole. Le lion rugit, et toutes les bêtes féroces s'enfuient. Le saint élève la voix, et de tous côtés les démons disparaissent. Le lion a pour armes son effrayante crinière, ses griffes acérées et ses dents redoutables : les armes des justes sont la sagesse, la tempérance, la patience et le dédain de tous les biens présents. Avec ces armes, on peut mépriser, non-seulement la malice des hommes, mais encore la malice des puissances ennemies.

Appliquez-vous donc, ô hommes, à vivre selon Dieu, et vous ne serez jamais vaincus. Alors même que vous paraîtriez être au plus bas degré de faiblesse, vous serez au comble de la force. Mais si vous négligez de donner à votre âme pour bouclier la vertu, quelque puissant que vous paraissiez, vous céderez aisément à toutes les séductions. Les exemples dont nous vous entretenions tout à l'heure, vous l'ont déjà démontré. Si vous le désirez, j'essaierai encore de vous faire comprendre, m'appuyant sur l'expérience, la force invincible que donne la justice et la faiblesse extrême où nous jette le péché. Écoutez d'abord ce que le Psalmiste dit de l'une et de l'autre. «Il n'en sera pas ainsi des impies; non, disait-il, il n'en sera pas ainsi. Ils deviendront comme la poussière que le vent soulève sur la face de la terre.» (Ps 1,4) De même que la poussière n'offre aucune résistance au souffle des vents, et leur sert de jouet, de

HUITIÈME HOMÉLIE

même le pécheur est le jouet de toutes les tentations. Etant en hostilité déclarée avec lui-même, et subissant en tous lieux cette lutte, quelle espérance de salut nourrirait-il, quand il est trahi dans sa propre demeure, et qu'un implacable ennemi, la conscience, s'acharne après lui ? Ce n'est pas là le sort du juste. Ecoutez ce qu'en dit le même prophète : «Ceux qui ont mis leur confiance dans le Seigneur, seront semblables au mont Sion.» Qu'est-ce à dire, seront semblables au mont Sion ? «Ils ne seront jamais ébranlés.» (Ps 124,1) Employez tous les moyens que vous voudrez pour détruire une montagne, lancez contre elle tous les traits qu'il vous plaira, jamais vous n'en viendrez à bout. Vos moyens seront frappés d'impuissance, et vous-même y consumerez vos forces. Quels que soient les coups auxquels il est en butte, le juste n'en éprouve aucun dommage sérieux : et que ce soient des hommes, ou que ce soient des démons, il déjoue sans peine leurs efforts et leurs embûches. Vous avez entendu parler plus d'une fois des persécutions de tout genre que Job eut à subir de la part du démon. Loin d'ébranler cette montagne, le démon se retira épuisé du combat, ses traits furent brisés et toutes ses batteries complètement inutiles.

3. Puisque nous sommes instruits de ces vérités, occupons-nous sérieusement de notre vie : ne recherchons avec empressement ni les richesses qui périssent, ni une gloire qui s'éteint, ni la satisfaction d'un corps vieillissant, ni la beauté qui se flétrit, ni les plaisirs qui s'écoulent; consacrons à notre âme tous nos soins, et servons-en les intérêts véritables de toutes les manières. Il n'est pas aisé à tous les hommes de se délivrer des maladies corporelles qui les affligent, mais il leur est facile à tous de guérir les maladies de leur âme. Pour rendre au corps la santé qu'il a perdue, il faut à la fois des remèdes et de l'argent; mais pour guérir notre âme il n'est besoin ni des uns, ni de l'autre. C'est à grande peine que l'on débarrasse la chair des plaies qui la dévorent; il est souvent nécessaire de recourir au fer et à des médicaments pleins d'amertume. Rien de semblable en ce qui concerne l'âme : le désir et la volonté suffisent pour la remettre dans la bonne voie. C'est là une œuvre de la providence du Seigneur. Comme les maladies corporelles ne peuvent pas nous causer beaucoup de préjudice, puisque, dans le cas même où nous en serions exempts, la mort survenant vouerait notre corps à la ruine et à la corruption, et comme notre sort dépend de la santé de notre âme, Dieu a rendu la guérison de la substance la plus importante et la plus noble, facile et indépendante de tous frais et de toutes douleurs.

Quelle excuse alléguerons-nous ? à quel titre réclamerons-nous l'indulgence ? Lorsque notre corps est malade, quoiqu'il faille dépenser de l'argent, appeler des médecins, endurer de vives souffrances, quoique les maladies corporelles ne nous menacent d'aucun grave dommage, nous montrons la plus grande prévoyance. Mais notre âme qui ne nous oblige ni à dépenser de l'argent, ni à déranger le prochain, ni à supporter la douleur, nous dédaignons d'en procurer la guérison, bien qu'il suffise pour l'opérer de se résoudre et de vouloir, et que nous n'ignorions pas les châtiments terribles, les tourments et les supplices inévitables auxquels nous nous exposons par cette négligence. Dites-le moi : Si quelqu'un se chargeait de vous enseigner la médecine en peu de temps, sans peine et sans frais, ne verriez-vous pas en lui un bienfaiteur ? Est-ce que vous ne consentiriez pas à faire et à souffrir ce qu'il exigerait pour l'exécution d'une telle promesse ? Eh bien, il vous est permis maintenant, si vous le voulez, de porter remède, sans peine aucune, non pas aux plaies du corps, mais à celles de l'âme, et de lui rendre la santé, sans avoir rien à souffrir. Donc, plus de négligence. Quelle peine y a-t-il, dites-moi, à pardonner à celui qui nous a offensés ? C'est le souvenir, et non le pardon des injures qui est pour nous un tourment. Quelle peine y a-t-il à offrir à Dieu nos prières, et à lui demander une infinité de biens qu'il s'empresse de nous accorder ? Quelle peine à ne dire du mal de personne ? Est-il vraiment difficile de s'affranchir de l'envie et de la haine ? Est-il fâcheux d'aimer le prochain ? Est-on malheureux de ne tenir aucun propos honteux, de ne faire aucun outrage, de ne prononcer aucune injure ? Et, pour revenir à notre exhortation accoutumée, est-il bien pénible de ne pas jurer ? Au contraire, rien ne coûte plus que les serments. Plus d'une fois, emportés par la fureur et la colère, nous protestons avec serment que nous ne nous réconcilierons jamais avec les personnes qui nous ont offensés. Mais, notre colère éteinte, et notre fureur calmée, nous voudrions cette réconciliation, et sentant peser sur nous la fatalité du serment, nous gémissons d'être retenus par ces entraves, et d'être comme entourés de ces inextricables liens. C'est ce que n'ignore pas le démon. Comme il sait aussi que le feu de la colère s'éteint promptement, et qu'après cela nos pensées se tournent vers la réconciliation et la charité, pour rendre ce feu en quelque façon inextinguible, il cherche à nous enchaîner par le serment afin que, la colère venant à cesser, la nécessité du serment entretienne l'ardeur de notre ressentiment, et qu'il arrive de deux choses

HUITIÈME HOMÉLIE

l'une : ou bien que nous tombions par la réconciliation dans le parjure, ou bien qu'en rejetant toute réconciliation nous attirions sur nous les châtiments réservés à la haine.

4. Fuyons donc les serments; que notre bouche s'habitue à se borner sans cesse à ce mot *croyez-moi*, et cette habitude deviendra pour nous le principe d'une conduite sans reproches. La langue qui a été formée à prononcer cette seule parole, n'oserait sans rougeur et sans honte tenir des propos honteux et inconvenants. Alors même qu'elle s'éloignerait de sa circonspection habituelle, le blâme qu'elle s'attirerait de tous les côtés serait pour elle une correction suffisante. Si l'on entendait une personne qui évite avec soin tout serment, proférer de honteuses paroles, on aurait aisément prise sur elle, on la tournerait en dérision, et on lui dirait d'un ton railleur : «Quoi ! vous qui répétez à tout moment cette parole : *croyez-moi*; vous qui n'oseriez proférer le moindre serment, vous souillez votre langue par des paroles honteuses !» Ainsi, les observations des gens qui nous entourent, nous obligeront de revenir, même contre notre gré, à une conduite vertueuse.

Et dans le cas où le serment sera nécessaire, dira quelqu'un, que ferons-nous ? Où il y a transgression de la loi, il n'y a jamais de nécessité. Mais, poursuit-on, est-il possible de s'abstenir complètement de tout serment ? – Que dites-vous-là ? Dieu ordonne, et vous osez demander s'il est possible de garder ses commandements ? Sachez-le bien : supposez qu'il soit impossible de ne pas les observer, voilà l'impossibilité véritable. Je veux vous prouver, par ce qui se passe sous vos yeux, que c'est à supposer le serment inévitable que consiste vraiment l'absurdité. Voici une ville dont les habitants sont obligés de payer des impôts qui semblent excéder les ressources d'un grand nombre d'entre eux. La principale partie a été payée. Néanmoins, j'entends les officiers chargés de le recueillir : Qu'attendez-vous donc ? disent-ils. Pourquoi nous renvoyer de jour en jour ? Vous ne sauriez vous soustraire à cette nécessité. La loi de l'empereur l'ordonne, et elle ne souffre pas de retard. Qu'est-ce à dire ? l'empereur vous ordonne de payer une certaine somme d'argent, et il vous est impossible de ne pas la payer : et quand Dieu ordonne de fuir les serments, vous prétendriez qu'il est impossible de les éviter ?

Il y a déjà six jours que nous vous entretenons de ce commandement. Tenez-vous bien pour avertis; c'est un sujet sur lequel je ne reviendrai plus désormais. Vous n'aurez à l'avenir aucune excuse, aucun prétexte à alléguer. D'ailleurs, ne vous eussions-nous rien dit de cette habitude, que vous eussiez été également obligés de vous en corriger par vos propres efforts. Ce n'est pas non plus une entreprise à plusieurs fins, et qui exige des dispositions particulières. Mais, après avoir reçu tant d'exhortations et de conseils, comment vous justifierez-vous, lorsque vous comparâtes devant le redoutable tribunal, que l'on vous accusera de prévarication sur cette matière, et qu'on réclamera votre châtiment ? Non, vous ne saurez alors vous défendre. Si vous vous corrigez, vous éviterez la sentence qui vous menace; mais si vous ne vous corrigez pas, il ne vous restera qu'à expier votre obstination par les plus affreux supplices.

Gravez donc tes réflexions dans vos esprits. Retirez-vous d'ici avec la sérieuse résolution de vous exhorter les uns les autres à conserver fidèlement dans vos cœurs le souvenir des vérités que nous vous annonçons depuis plusieurs jours. Vous vous instruirez réciproquement, tandis que nous garderons le silence; vous vous édifierez, vous vous encouragerez, et par vos rapides progrès, par l'observation de toutes les autres lois, vous mériterez les couronnes éternelles. Puisse-tous nous en être dignes un jour, avec le secours de la grâce et de l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, par lequel et avec lequel toute gloire soit rendue au Père en l'unité du saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.